Grille des spécifications des usages et normes par zone

Zone : **Vr 506** Villégiature et récréation

		unifamiliale	h1	•	● a)			1
	Habitation	bi et trifamiliale	h2	l -				
		multifamiliale	h3		● a)			
		multifamiliale collective	h4					MUNICIPALITE
								- SAINTFAUSTIN-LAC-CARRÉ
		maison mobile	h5					JIM Samuel
	Commerce	détail et services de proximité	c1			€ c)		USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU
		détail et serv. prof. et spéc.	c2			€ c)		Usage spécifiquement permis :
		hébergement	сЗ			•		(a) à l'intérieur d'un projet intégré d'habitation comportant uniquement des habitation de type uni-
		restauration	c4					et bi-familiale
		diver. et act. récréotouristiques	c5			● b)		(b) commerce récréatif extérieur offrant des activités non motorisées
		détail et de serv. contraignants	c6					
		débits d'essence	с7					
		commerces et serv. reliés à l'auto.	с8					
တ		gros, lourds et act. para-indust.	с9					1
USAGES		prestige	i1					1
ns/	Industrie	légère	i2					-
		lourde	i3					Usage spécifiquement exclu :
		extractive	i4					
		parcs, terrains de jeux et esp.						
	stit., publi	nat.	p1				•	
		institutionnel et administratif	p2					
		communautaire	рЗ					
		infrastructures et équipements	p4					
	Agricole	culture du sol	a1					(c) services personnels ou professionnels
		agriculture, forest. et sylviculture	a2				•	
			a3					
		élevage en réclusion	a3 a4					
	늗	-	a4	<u> </u>				4
	Aire nat:	conservation	n1					41
	_	récréation ext.	n2				•	
	e n	isolée		•	•	•		DISPOSITIONS SPÉCIALES
	Structure	jumelée			•			(1) art. 223 - projet intégré d'habitation
		contiguë			•			(2) art. 35 - usage additionnel de service
S	Marges	avant (m)	min.	10	10	10		(3) art. 36 - usage additionnel artisanal léger
		latérale (m)	min.	8	8	8		(4) art. 37 - logement accessoire
ESCRITES								(5) art. 63 - marge de recul pour un terrain
	Σ	latérales totales (m)	min.	16	16	16		
10	Ma	latérales totales (m) arrière (m)	min.	16 8	16 8	16 8		adjacent à la route 117
MES P	Ma							adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un
ORMES P	L	arrière (m)	min.	8	8	8		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et
NORMES PF	L	arrière (m)	min.	8	6	6		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
NORMES P	Bâtiment Ma	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m)	min. min. max. max.	8 6 2	8 6 2	6 2		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et
NORMES P	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²)	min. max. max. min.	8 6 2 11	6 2 11	8 6 2 11 44		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau
NORMES P	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m)	min. min. max. max.	8 6 2 11	6 2 11	8 6 2 11		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la
	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol	min. max. max. min.	8 6 2 11	6 2 11	8 6 2 11 44		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (8) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (9) art. 223.3 Dispositions particulières
	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%)	min. max. max. min. max.	8 6 2 11 44	8 6 2 11 44	8 6 2 11 44 100		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (8) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (9) art. 223.3 Dispositions particulières applicables à un projet intégré d'habitation dans
	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare	min. max. max. min. max. max.	8 6 2 11 44	8 6 2 11 44 8 1	8 6 2 11 44 100 8		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (8) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (9) art. 223.3 Dispositions particulières
RAPPORT	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel	min. max. max. min. max. max. (%)	8 6 2 11 44 8	8 6 2 11 44 8 1 60	8 6 2 11 44 100 8		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (8) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (9) art. 223.3 Dispositions particulières applicables à un projet intégré d'habitation dans
RAPPORT	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel	min. min. max. max. min. max. (%)	8 6 2 11 44 8 60	8 6 2 11 44 8 1 60	8 6 2 11 44 100 8 60		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (8) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (9) art. 223.3 Dispositions particulières applicables à un projet intégré d'habitation dans
RAPPORT	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m)	min. min. max. max. min. max. max. min. max. max. max. min. min.	8 6 2 11 44 8 60 50 60	8 6 2 11 44 8 1 60 50	8 6 2 11 44 100 8 60 50 60		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (8) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (9) art. 223.3 Dispositions particulières applicables à un projet intégré d'habitation dans
TERRAIN RAPPORT	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. max. max. min. max. (%)	8 6 2 11 44 8 60 50 60 3000	8 6 2 111 44 8 1 60 50 60 25000	8 6 2 11 44 100 8 60 50 60 3000		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (8) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (9) art. 223.3 Dispositions particulières applicables à un projet intégré d'habitation dans les zones Ht-793 et Vr-506
TERRAIN RAPPORT	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m)	min. min. max. max. min. max. max. min. max. max. max. min. min.	8 6 2 11 44 8 60 50 60	8 6 2 11 44 8 1 60 50	8 6 2 11 44 100 8 60 50 60		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (8) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (9) art. 223.3 Dispositions particulières applicables à un projet intégré d'habitation dans
TERRAIN RAPPORT	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. max. max. min. max. max. min. max. max. max. min. min.	8 6 2 11 44 8 60 50 60 3000	8 6 2 111 44 8 1 60 50 60 25000	8 6 2 11 44 100 8 60 50 60 3000		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (8) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (9) art. 223.3 Dispositions particulières applicables à un projet intégré d'habitation dans les zones Ht-793 et Vr-506
RAPPORT	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. max. max. min. max. max. min. max. max. max. min. min.	8 6 2 11 44 8 60 50 60 3000	8 6 2 111 44 8 1 60 50 60 25000	8 6 2 11 44 100 8 60 50 60 3000	•	adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (8) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (9) art. 223.3 Dispositions particulières applicables à un projet intégré d'habitation dans les zones Ht-793 et Vr-506
DISCRÉT. TERRAIN RAPPORT	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. max. max. min. max. max. min. max. max. max. min. min.	8 6 2 11 44 8 60 50 60 3000	8 6 2 111 44 8 1 60 50 60 25000	8 6 2 11 44 100 8 60 50 60 3000	(5)	adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (8) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (9) art. 223.3 Dispositions particulières applicables à un projet intégré d'habitation dans les zones Ht-793 et Vr-506
DISCRÉT. TERRAIN RAPPORT	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. max. max. min. max. max. min. max. max. max. min. min.	8 6 2 111 44 8 60 50 60 3000 •	8 6 2 11 44 8 1 60 50 60 25000 •	8 6 2 11 44 100 8 60 50 60 3000		adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (8) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (9) art. 223.3 Dispositions particulières applicables à un projet intégré d'habitation dans les zones Ht-793 et Vr-506
TERRAIN RAPPORT	L	arrière (m) largeur (m) hauteur (étages) hauteur (m) superficie de bâtiment au sol (m²) superficie de plancher (m²) coefficient d'occupation au sol (%) nombre de logement à l'hectare espace naturel largeur (m) profondeur (m) superficie (m²)	min. min. max. max. min. max. max. min. max. max. max. min. min.	8 6 2 111 44 8 60 50 60 3000 •	8 6 2 11 44 8 1 60 50 60 25000	8 6 2 111 44 1000 8 60 50 60 30000	(5)	adjacent à la route 117 (6) lotissement art. 26 - largeur minimale d'un terrain le long de la route 117 (7) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau (8) art. 40 - usage additionnel de garde et élevage d'animaux de ferme (9) art. 223.3 Dispositions particulières applicables à un projet intégré d'habitation dans les zones Ht-793 et Vr-506